



Alexandre Leduc
Député de Hochelaga-Maisonneuve

Montréal, le 26 août 2019

« Mon beau stade » : lettre du député de Hochelaga-Maisonneuve sur le PL 15.

Chers collègues,

Je profite de la tenue de la commission parlementaire sur le projet de loi no 15 « Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique » pour prendre la parole, non pas au titre d'un député du caucus de Québec solidaire, mais bien en tant que représentant du quartier Hochelaga-Maisonneuve, le voisin d'en bas du Parc olympique.

Mon quartier entretient depuis longtemps une relation amour-haine avec le Parc olympique. D'un côté, il donne du caractère au quartier. On retrouve la tour inclinée sur à peu près tous les visuels de groupes ou de commerces qui veulent revendiquer leur identité hochelaguaise. Par la force des choses, il ne représente pas seulement Montréal ou l'est de Montréal, mais aussi Hochelaga-Maisonneuve. En ce sens, les travaux de revitalisation et la vie retrouvée sur l'esplanade sont de bonnes nouvelles. Comme tout le monde, les résidents du quartier adorent les concerts gratuits de l'OSM, les Jardineries, les camions de bouffe à chaque premier vendredi, etc.

Bref, on l'aime notre Stade, mais il vit en quelque sorte une vie parallèle de la nôtre. C'est là le principal grief des voisins du Parc. L'avenue Pierre-de Coubertin devient une sorte de frontière invisible. On peut difficilement affirmer qu'il y a une véritable relation entre le Parc Olympique et Hochelaga-Maisonneuve en tant que communauté. Les récents festivals de musique et de sports (Métro Métro, Jackaloop) et les différentes nuisances que ce type d'événements génère invariablement posent un défi de vivre-ensemble qui demande d'approfondir et solidifier la relation entre le quartier et le Parc.

C'est pourquoi je trouve essentiel de demander qu'un siège d'administrateur soit réservé à une personne représentant la communauté de Hochelaga-Maisonneuve.

Je souscris également pour les mêmes raisons à la demande de la ville de Montréal d'obtenir un siège réservé sur le conseil d'administration. Ce serait, notamment, une manière de tisser un lien plus serré avec l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Je tiens à terminer sur une note encourageante et à saluer l'ouverture et le professionnalisme de l'équipe en place dirigée par Michel Labrecque qui a su commencé à construire cette relation de bon voisinage. Un siège réservé sur le CA ne ferait que continuer sur cette belle lancée et la rendre pérenne.

Alexandre Leduc
Député d'Hochelaga-Maisonneuve